



Section du Bassin minier – 12.12.2017

Toutes et tous ensemble pour le Centre Hospitalier

Stratégie nationale de santé 2018-2022 - Dans l'introduction il est affirmé « *La stratégie nationale de santé s'inscrit dans le cadre économique et financier fixé par le Gouvernement pour un rétablissement durable de la situation des finances publiques* ». Concernant la « *recomposition hospitalière* » il est affirmé comme nécessaire de « *- poursuivre le virage ambulatoire et développer les alternatives à l'hospitalisation conventionnelle – accélérer la mise en place des groupements hospitaliers de territoire...* »

Projet régional de santé 2018-2027 - Le premier volet du PRS concernant le Cadre d'orientation stratégique (COS) à 10 ans affirme notamment la spécialisation des établissements de santé et la concentration des plateaux techniques, « *L'hôpital se transforme notamment avec la prise en charge ambulatoire ou de l'hospitalisation à domicile* ». Le COS insiste sur la nécessité du « *retour à l'équilibre des comptes des établissements de santé* », notamment par la recherche de la taille critique des établissements et le regroupement des plateaux techniques. Le COS attire l'attention aussi sur « *La vétusté des certaines structures* » et « *le taux d'occupation des lits au-dessous de la cible nationale* ». Cette orientation s'inscrit dans la stratégie de la territorialisation de l'offre des soins. Celle-ci se concrétise avec la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire. L'Agence Régionale de Santé (ARS) envisage la fusion des trois établissements publics : Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines et Autun. Notre Centre Hospitalier deviendrait un établissement spécialisé en Soins de Suite et Réadaptation (SSR) et en Gériatrie.

Les exigences du COPERMO - Le Comité Interministériel (santé, finances publiques, budget,...) de Performance et de la Modernisation de l'Offre de Soins est l'instrument du Gouvernement pour faire appliquer sa politique de santé via les ARS. Le COPERMO exige le retour à l'équilibre financier de notre Centre Hospitalier (déficit de 4 millions d'euros en 2016 et 27 millions de déficit cumulé). Ces « déficits », fabriqués par la mise en place de la Tarification à l'activité (T2A), ne sont-ils pas le moyen pour pousser notre Centre Hospitalier vers la spécialisation SSR-Gériatrie ? Notre Centre Hospitalier (MCO: médecine, chirurgie, obstétrique) après les suppressions des services, notamment de l'Unité des Soins intensifs (2007) et de la Maternité (2009), transférant la Chirurgie et le Centre Périnatal de Proximité à Chalons-sur-Saône, deviendrait un Hôpital local (M), sans le Service des Urgences actuel.

Pour une santé de proximité et de qualité !

Après la loi Bachelot de la présidence de Nicolas Sarkozy et la loi Touraine du quinquennat de François Hollande, qui ont aggravé le désastre sanitaire, le renoncement aux soins et les déserts médicaux, le Gouvernement d'Emmanuel Macron poursuit la même politique de restriction budgétaire, ouvrant le secteur de la santé à la concurrence et à la marchandisation. L'hôpital public est malade des politiques d'austérité : suppression de postes et de lits, fermetures de services dans les hôpitaux de proximité, délais d'attente insupportables pour les malades, conditions de travail insoutenables pour les salariés au bord de l'épuisement. Alors qu'il faudrait au contraire créer des postes, former des personnels, pour répondre aux besoins de la population, pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales qui entravent l'accès aux soins, pour accompagner dignement le vieillissement et la perte d'autonomie, le handicap.

Notre Centre Hospitalier en danger !

Nous appelons à participer au rassemblement organisé par le Collectif de défense des usagers de l'hôpital (Codef) devant la Mairie de Montceau-les-Mines le **samedi 16 décembre à 10 heures**